

Faire classe en plein air

Le collège Anne-Frank et les écoles Anatole-France, Pajeaud et du Noyer-Doré ont signé une convention avec la Ville pour bénéficier d'une parcelle de terrain joutant la Réserve naturelle de la Bièvre. Objectif : créer une aire éducative et ainsi profiter d'un espace pour étudier la biodiversité.



↘ Ce mardi au collège Anne-Frank, une vingtaine d'enfants sont penchés sur des grandes feuilles de papier, stylo en main. « Pourquoi pas un tunnel à hérissons ? Et des panneaux qui diraient que certaines espèces sont protégées ? » Encadrés par leurs professeurs et des animateurs municipaux, ces élèves de CM2 et de sixième débattent sur les **idées à réaliser dans leur futur jardin pédagogique**. « La coconstruction est au cœur du projet, explique Matthieu Remblière, professeur d'histoire géographique à l'origine du projet. Depuis un an, nous avons déjà organisé trois Conseils des enfants. De cette façon, ils s'approprient le lieu et nous les sensibilisons à la biodiversité. »

L'Aire éducative est un territoire géré par des élèves de cinq classes des écoles Anatole-France, Noyer-Doré et Pajeaud ainsi que du collège Anne-Frank. Ce terrain, vierge pour le moment, leur



↗ Quatre classes de primaire ont participé à des ateliers animés par Stéphanie Dardenne, animatrice nature de la Ville.



actus

permettra de mener des expérimentations pédagogiques, d'apprendre les bases de la biodiversité et d'agir pour la préserver. Pour cela, les participants doivent l'aménager. « Nous avons fait de multiples sorties sur site pour que les enfants découvrent les lieux et observent les oiseaux ou les arbres, détaille Anaïs Blanco, professeur de SVT et cocoordinatrice de l'initiative. C'est un projet sur plusieurs années qui nous permettra de faire classe en extérieur au plus près de ce que nous étudions. »

Pour leur première visite du site l'année dernière, les enfants ont proposé un petit questionnaire aux riverains et aux passants. « La zone s'est révélée finalement très peu connue, confie Matthieu Remblière. Pourtant, elle est très riche d'insectes, d'animaux et d'une flore intéressante à découvrir. » Le but de cette aire éducative est donc aussi de **faire connaître le lieu aux visiteurs**. Entre 2023 et 2024, les élèves ont couché sur le papier leurs envies. Prochaine étape entre 2024 et 2025 : implanter leurs idées dans le jardin.

+

↘ Le petit plus !

Ce projet a été subventionné par l'Éducation nationale et l'Office français de la biodiversité, en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Les coordinateurs du projet sont en attente d'une labellisation qui récompenserait le travail des participants.